

CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 2

19 et 20 mars 2022 – Golf de Saint Clair

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	samedi 19 février
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 11 mars
Publication des départs :	jeudi 17 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division

Le nombre d'équipe est limité à 21. Elles seront retenues dans l'ordre dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Nombre d'équipes jusqu'à 18

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 19 et 21

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

